



Comité de sauvegarde du Parc Croix-Beaumont

Comité de sauvegarde et de
valorisation du parc Croix-Beaumont
et du patrimoine croisien

A Mr Régis Cauche
Maire de Croix

Objet : invitation à la réunion du 12 mai

Monsieur le Maire,

Vous nous avez conviés à une réunion avec des architectes, paysagistes et urbanistes pour « engager la réflexion relative au réaménagement du Centre Sportif Pompidou » et nous vous en remercions.

Cependant, dans la mesure où vous persistez à envisager ce « projet de réaménagement » dans le cadre d'une cession du site à des opérateurs privés, malgré les nombreuses réactions de protestation relatives à cette décision, nous ne pouvons nous associer à cette démarche. Nous considérons en effet qu'un réel réaménagement, garantissant la pleine utilisation du site par nos concitoyens, ne peut se faire qu'à la condition que la ville de Croix conserve l'entière souveraineté sur cet espace public, toujours utilisé par de nombreuses personnes et siège de multiples activités associatives, sportives et de centre aéré.

Bien entendu, nous serons tout à fait disposés à participer à une réelle concertation pour imaginer l'avenir à long terme de ce site au service de tous nos concitoyens, afin qu'il puisse assurer encore mieux ses missions auprès du public.

Nous vous prions, Monsieur le Maire, d'agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Bénédicte Vidaillet, Roger Demortier, Jean-Louis Dionnet
Pour le Comité de sauvegarde du Parc Croix-Beaumont